

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0878
Facture Date	13 novembre 2024
Date échéance	22 janvier 2025
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Beatrice EID
beatrice.eid@live.fr

Vous trouverez les photos de votre chambre au CENTARA MIRAGE BEACH RESORT DUBAI [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au WB ABU DHABI [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels CENTARA MIRAGE BEACH RESORT DUBAI 5 nuits chambre familiale vue mer avec lits superposés demi pension incluse WB ABU DHABI 4 nuits chambre familiale deux chambres communicantes demi pension incluse + accès aux 4 parcs YAS ISLAND 18 au 27 février 2025 2 adultes + 3 enfants + 1 bébé	6 454,65 €	6 454,65 €
1	Vol A/R EMIRATES Départ de Paris le 17 février 2025 à 21h35, arrivée le 18 février 2025 à 07h20 à Dubai (vol direct), Retour le 27 février 2025 depuis Dubai à 14h50, arrivée à Paris le 27 février 2025 à 19h30 (vol direct).	4 135,35 €	4 135,35 €

Sous Total	10 590,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-10 590,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé